

Cadres administratifs et techniques,

Vous êtes appelés à participer aux élections professionnelles à l'AFP, qui se déroulent par vote électronique du 10 au 20 octobre 2014. De quoi s'agit-il ?

Le premier enjeu est de donner **un mandat clair** à vos représentants, pour qu'ils défendent l'AFP, sa Mission d'intérêt général et les droits des personnels, face aux **nouvelles menaces** qui se précisent.

Concrètement, vous choisirez parmi les listes syndicales en lice, pour élire les membres du **Comité d'entreprise** et les **délégués du personnel** (mandat 2014-2017).

En participant à ce scrutin, vous déterminez aussi les **syndicats représentatifs** qui auront le droit de participer aux négociations avec la direction et de signer des accords.

En 2011, le personnel de l'Agence a donné à **SUD** la représentativité et des élus. Aujourd'hui, vous pouvez nous renouveler votre confiance. En effet :

- ✓ **SUD n'a rien lâché**, lorsqu'il s'agissait de défendre le Statut de l'AFP ou de réclamer notre dû (comme sur les indemnités congés payés). Nous avons constamment agi, guidés par nos principes fondamentaux de solidarité, d'unité des personnels, d'égalité de tous et de démocratie.
- ✓ **SUD a contribué aux actions unitaires**, tant à l'AFP qu'au niveau interprofessionnel, pour défendre les acquis sociaux et le droit citoyen à une information libre et non faussée.
- ✓ **SUD a négocié et signé des accords**, et même conquis quelques droits nouveaux : nous avons fait tomber le critère de nationalité pour la participation à l'élection des représentants du personnel au Conseil d'administration et obtenu des avancées sur l'égalité hommes-femmes.
- ✓ **SUD vous a informés** ; nous avons argumenté, documenté, fourni des comptes rendus, afin que vous puissiez vous faire votre propre opinion et vous impliquer directement.

Tout ceci est développé dans notre **Bilan de mandat** 2011-2014 et peut être vérifié sur notre site Internet www.sud-afp.org

Face aux politiques d'austérité, face aux coupes budgétaires et aux attaques tous azimuts sur nos droits sociaux et sur l'indépendance de l'Agence, **SUD** agira pour et avec les salariés concernés :

- Pour renforcer notre **pouvoir d'achat**, nos **droits** et **l'unité des personnels**.
- Pour combattre la dégradation des **conditions de travail** et obtenir que les collègues qui partent à la retraite soient remplacés.
- Pour défendre la **Mission d'intérêt général** de l'AFP. (/.)

Dites oui au pluralisme syndical !

Désormais, le pluralisme syndical s'impose dans TOUS les métiers de l'Agence.

La récente élection des représentants du personnel au Conseil d'administration l'a clairement démontré : les deux élus ont bénéficié d'une participation élevée et d'une majorité sans conteste. Mais les autres candidats ont eux aussi leur place et leur légitimité : ils représentent une **forte minorité** : chez les "non-J", 26% des votants ont exprimé leur confiance à Benoît CHATORRIER (*SUD*).

Ce pluralisme n'a pas affaibli la défense de nos intérêts collectifs ; il l'a au contraire renforcée, en donnant aux représentants du personnel une incontestable légitimité.

C'est ce pluralisme démocratique que nous vous invitons à faire vivre également à l'occasion de l'élection des membres du Comité d'entreprise et des délégués du personnel, en votant *SUD*.

- ***SUD*** a toujours insisté sur la nécessité de **services techniques et administratifs** dotés de **moyens humains et matériels suffisants**.
- ***SUD*** est opposé aux **externalisations** et combat la création d'une filiale technique "de financement" ("filiale Françaix")
- ***SUD*** réclame un **plan de carrière pour les cadres administratifs** garantissant une progression automatique sur certains coefficients.
- ***SUD*** demande le recrutement de **femmes dans les métiers techniques**.
- ***SUD*** a lancé **l'alerte sur la souffrance** dans un service du Technique, déclenchant l'enquête d'une psychologue du travail et un début de réflexion sur les **risques psychosociaux**.

Au cours des trois dernières années, notre délégué du personnel a constamment interpellé la direction lors des **réunions mensuelles DPTA** (personnels techniques et administratifs) : voir sur l'Intranet Asap : <http://u.afp.com/wsy>

Donnez à *SUD* les moyens de poursuivre et d'amplifier son action !

Du 10 au 20 octobre,



Vos quatre voix pour *SUD* :

1  Comité d'entreprise <i>Titulaire</i> XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	2  Comité d'entreprise <i>Suppléante</i> XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	3  Délégués du personnel <i>Titulaires</i> 1. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 2. XXXXXXXXXXXX	4  Délégués du personnel <i>Suppléants</i> 1. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 2. XXXXXXXXXXXX
--	---	---	--